

BULLETIN MUNICIPAL de CHAUSSENAC

N°47 - décembre 2011

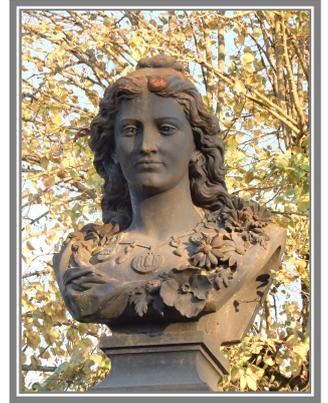
Liberté - Egalité - Fraternité



*" Gardons les meilleurs souvenirs de 2011,
abordons 2012 avec conviction."*



Editorial



Savoir – vouloir – pouvoir... AGIR

La pratique de la gestion municipale est riche d'enseignement sur les possibilités offertes aux élus pour mener ou guider leur action. Il y a certes l'expérience due aux années d'exercice, il y a aussi le regard sur les évolutions récentes et les contraintes extérieures.

A mon avis, on peut distinguer en quelque sorte trois dimensions :

- ❖ celle du **savoir AGIR**, enrichi par l'effort de s'informer régulièrement, de lire, d'observer de confronter des expériences menées par d'autres collectivités ; efforts d'autant plus valorisés grâce au dialogue, à la distinction entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif, parvenir à peser le pour et le contre, planifier et hiérarchiser les projets municipaux.
- ❖ celle de **vouloir AGIR**, en veillant à prévoir le moyen terme ou même le long terme, en ne se laissant pas « envahir » par le quotidien (court terme). C'est à cet instant que la définition d'un projet municipal se révèle déterminant (par exemple = en gardant l'autonomie de gestion de l'eau potable en régie municipale, en favorisant l'accueil de nouveaux habitants en créant un lotissement, en encourageant la vie associative...).
- ❖ celle de **pouvoir AGIR** : c'est dans ce domaine que le contexte évolue rapidement avec des compétences perdues par les communes et transférées à l'échelle intercommunale, des concours financiers de l'Etat qui stagnent ou se réduisent, c'est l'exigence de plus en plus de technicité, des responsabilités croissantes... et pourtant beaucoup d'élus croient en **une ruralité dynamique et solidaire**.

L'équipe municipale de Chaussenac fait partie de ceux-là et souhaite vous faire partager ses préoccupations et ambitions pour notre commune. Mais, avouons le, nous trouvons quelques satisfactions de faire œuvre utile...

Malgré la crise, recevez nos souhaits de bonne année pour 2012.

Jacques Klem.
maire.

Etat civil

Naissance :

Le 29 septembre 2011, Léo – Romain MILLION à Aurillac de Kim REZGUI et Ludovic MILLION.

Mariage :

Le 20 août 2011, Marie – Christine – Anne GINESTE et Serge – Paul LENOIR.

Décès : (y compris transcriptions)

Le 22 juillet 2011 à Hendaye Montalivet – Jacques OULD né en 1944 à Chaussenac

Le 7 septembre 2011 à Périgueux – Jeanne MATHIEU née en 1941 à Chaussenac.

Le 2 octobre 2011 à Bort les Orgues – Raymonde LAVAL née en 1917 à Chaussenac.

Le 25 octobre 2011 à Mauriac – Louise DAUBET née en 1923 à Chaussenac.

Le 11 décembre 2011 à Pleaux – Renée CHARLES née LAVAL en 1919 à Ally.



- Secrétariat de Mairie -

**Le bureau est ouvert au public tous les :
mardis de 9 h à 12 h et vendredis de 14 h à 16 h30.**

Tél.04 71 69 02 01

(en cas d'urgence : 04 71 69 04 13 ou 04 71 69 00 91).

Agence Postale

Ouverte du lundi au samedi de 9 h 30 à 12 h.

Bibliothèque

Permanence tous les mercredis de 14 h à 18 h.

Agenda :

vie municipale et associative animée ...

Lundi 27 juin : Conseil communautaire à Salers : Albert CHARLES.
Mercredi 29 juin : Réunion Haute-Dordogne à Mauriac : André CHAMELOT.
Mardi 5 juillet : Commission communale des impôts locaux.
Mercredi 6 juillet : **CONSEIL MUNICIPAL.**

Samedi 16 juillet : Inauguration Expo « Quoi de 9 ? ».



Fête du pain organisée par le Comice Agricole.

Samedi 23 juillet : Soirée jazz – « Quoi de 9 ? ».
Dimanche 24 juillet : Concours « Chiens d'arrêt ».
Mercredi 27 juillet : Communauté de communes, commission « Patrimoine » : Jacques KLEM.

Mardi 2 août :
Accueil des jeunes du chantier
« Jeunesse et Reconstruction ».



Samedi 6 et dimanche 7 août :
« Fête Patronale ».



Vendredi 12 août :

Cérémonie de départ du Sous-préfet de Mauriac :
Jacques KLEM.

Samedi 13 août :

Assemblée Générale de l'Association du Patrimoine.

Dimanche 14 août :



Kermesse du Club Inter Ages.

Jeudi 18 août :

Fin du chantier « Jeunesse et Reconstruction » -
repas international.

Samedi 3 septembre :

Commission départementale des arbitres : J.KLEM -
M.LESCURE.

Samedi 10 septembre :

CONSEIL MUNICIPAL.

Repas des anciens de l'école (année 1950).

Dimanche 18 septembre :

Voyage organisé par le « Club Rencontre Inter Ages ».

Réunion de bureau Comice Agricole : S.LAC.

Samedi 8 octobre :

Comice agricole.

Mardi 18 octobre :

Conférence régionale de l'emploi = fonction publique à
Clermont Fd : J.KLEM.

Vendredi 21 octobre :

Journée « projet de territoire » organisée par le Pays
Gentiane à Mauriac : J.KLEM.

Jeudi 27 octobre : Conseil Communautaire à Salers : J.KLEM - A.CHARLES.
Jeudi 3 novembre : Ouverture officielle du site « www.chausсенac.fr ».
Lundi 7 novembre : Réunion informatique sur l'urbanisme organisé par l'AMF à Mauriac : J.KLEM.
Jeudi 10 novembre : Conseil d'administration du SIETOM de Drugeac : A.CHARLES.

Dimanche 13 novembre :
« Cérémonie commémorative
du 11 novembre ».



Mercredi 16 novembre : Commission Tourisme CODECOM à Salers : J.KLEM – A.CHARLES.
Samedi 19 novembre : Cérémonie « Ste Barbe » - POMPIERS DE Pleaux/ J.KLEM.



Soirée Lecture musicale et dessinée
(Programme culturel CODECOM).

Du 21 au 24 novembre : Congrès des maires à Paris : J.KLEM.
Remise des prix « partenaires de la poste » : V.LESCURE.
Dimanche 27 novembre : Réunion Comité des Fêtes et municipalité = illuminations.
Mercredi 30 novembre : Conseil d'orientation à Clermont Fd (Fonction publique) : J.KLEM.

Lundi 5 décembre :

Cérémonie à l'agence postale
1^{er} prix « Partenaires de la Poste ».



Mercredi 7 décembre :

CONSEIL MUNICIPAL.

Séance dédicace Joseph LAYGUES organisée par la
Bibliothèque.

Dimanche 11 décembre :



Noël de l'U.S.C.

Lundi 12 décembre :

Conseil communautaire à Salers – débat d'orientation
budgétaire 2012 : J.KLEM.

Dimanche 18 décembre :

Repas de fin d'année du Club Inter Ages.



Finances locales : des marges de manœuvre de plus en plus réduites ...



DGF =

Comme nous l'avons déjà indiqué, les dotations de fonctionnement versées par l'Etat aux communes et intercommunalités sont gelées sur la période 2011 - 2014.

En conséquence dans le Cantal la DGF 2011 des communes a augmenté globalement de 0,15 % !! Par contre la dotation de solidarité rurale a augmenté de 3,84 %.

Pour notre commune = les dotations de l'Etat pour l'année 2011 se sont élevées à 104 448,00 € soit + 1,45 % par rapport à 2010.

85 775,00 € pour la dotation globale de fonctionnement, 15 261,00€ pour la péréquation - dotation solidarité rurale ; 3 410,00 € dotation nationale de péréquation.

Quelques chiffres présentés par le comité des finances locales :

- La DGF (dotation globale de fonctionnement) versée par l'Etat n'a pas été augmentée en 2011 (comme cela avait été annoncé) alors que les dépenses de fonctionnement des collectivités (communes, départements, régions ...) ont augmenté en moyenne de 2,2 % en 2010.
- Ralentissement des investissements = les collectivités ont fortement réduit leurs dépenses d'investissement (-8,3 %) et ralenti le recours à l'emprunt (la dette des collectivités augmente seulement de 3,4 % contre 6,4 % en 2009), alors même que le niveau des subventions d'équipement accordées par les Conseils Généraux et les Régions ne cesse de diminuer.
- Enfin la réflexion se poursuit ... lentement mais ... sûrement pour préciser les modalités d'une péréquation horizontale qui permettrait de prélever des ressources financières sur les territoires riches vers les territoires pauvres.

Source : ANEM (Association Nationale des Elus de la Montagne).

Taxe d'habitation = comparer le rôle 2010 et 2011-

La valeur locative de votre habitation a été réévaluée de 2% par l'Etat. Le taux communal est passé de 8,56 à 8,81. A noter que suite à la réforme fiscale décidée par le gouvernement la part départementale est versée maintenant à l'intercommunalité 12,02% au lieu de (10,33% + 0,95%) soit + 6%.

Où vont les impôts fonciers (propriétés bâties) ?

L'examen du détail du calcul des cotisations doit retenir l'attention. En effet, l'impôt foncier est réparti entre quatre bénéficiaires. La plus grosse part est perçue par le Conseil Général (dont les principales compétences sont l'action sociale, la voirie départementale,...) puis la commune (en l'occurrence la vôtre) et le syndicat de collecte et de traitement de nos ordures ménagères (SIETOM de Drugeac). Nous avons déjà évoqué l'injustice de cette dernière contribution puisqu'elle est calculée sur la valeur locative de votre habitation et non sur le volume de déchets produit par chacun. A noter que l'augmentation du taux communal est constitué par le cumul de l'augmentation décidée par l'Etat (1,2 %) et celui décidé par le conseil municipal de la commune. A souligner que les bases peuvent augmenter en cas d'agrandissement ou d'amélioration de votre maison ou appartement.

Finalement sur **100 €** d'impôts fonciers =

- 26 €** sont perçus par la Commune,
- 46 €** sont perçus par le Conseil Général,
- 25 €** sont perçus par le SIETOM de Drugeac,
- 3 €** sont perçus par la Communauté de communes.



Actifs de la commune =

Tous les investissements cumulés réalisés par la commune (sur le budget principal et sur les budgets annexes de l'eau) figurent au bilan de l'actif.

A ce jour les montants sont les suivants =

- 1,228 millions d'euros pour la commune,
- 0,722 million d'euros pour le service de l'eau et l'assainissement.



Quelques statistiques =

Le revenu moyen par ménage chausseacois est de 1372,00 €/mois (en France entière il est de 2519,00 €/mois).

Répartition démographique et professionnelle : 51% sont retraités, 23% sont agriculteurs, 19% sont ouvriers ou employés, 7% cadres, enseignants, chefs d'entreprises.

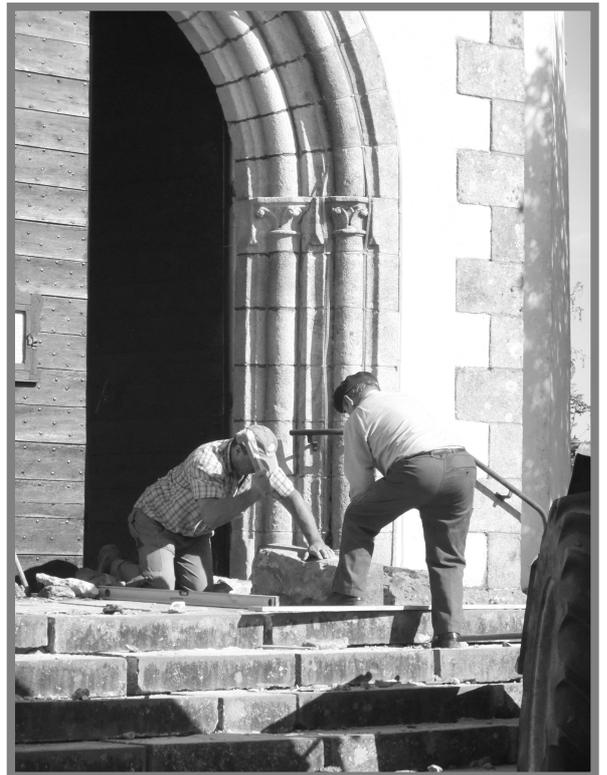
25% des ménages paient des impôts.

Réalisations municipales



- L'entreprise VITTORI a procédé au remplacement intégral de la toiture (côté sud) de l'immeuble communal qui abrite «Aux Amis Gourmands». Coût = 9.700€ - subventionné par le FEC (Conseil Général à hauteur de 4.000€).

- Réfection des escaliers d'accès à l'église (remise à niveau des pierres, joints...).



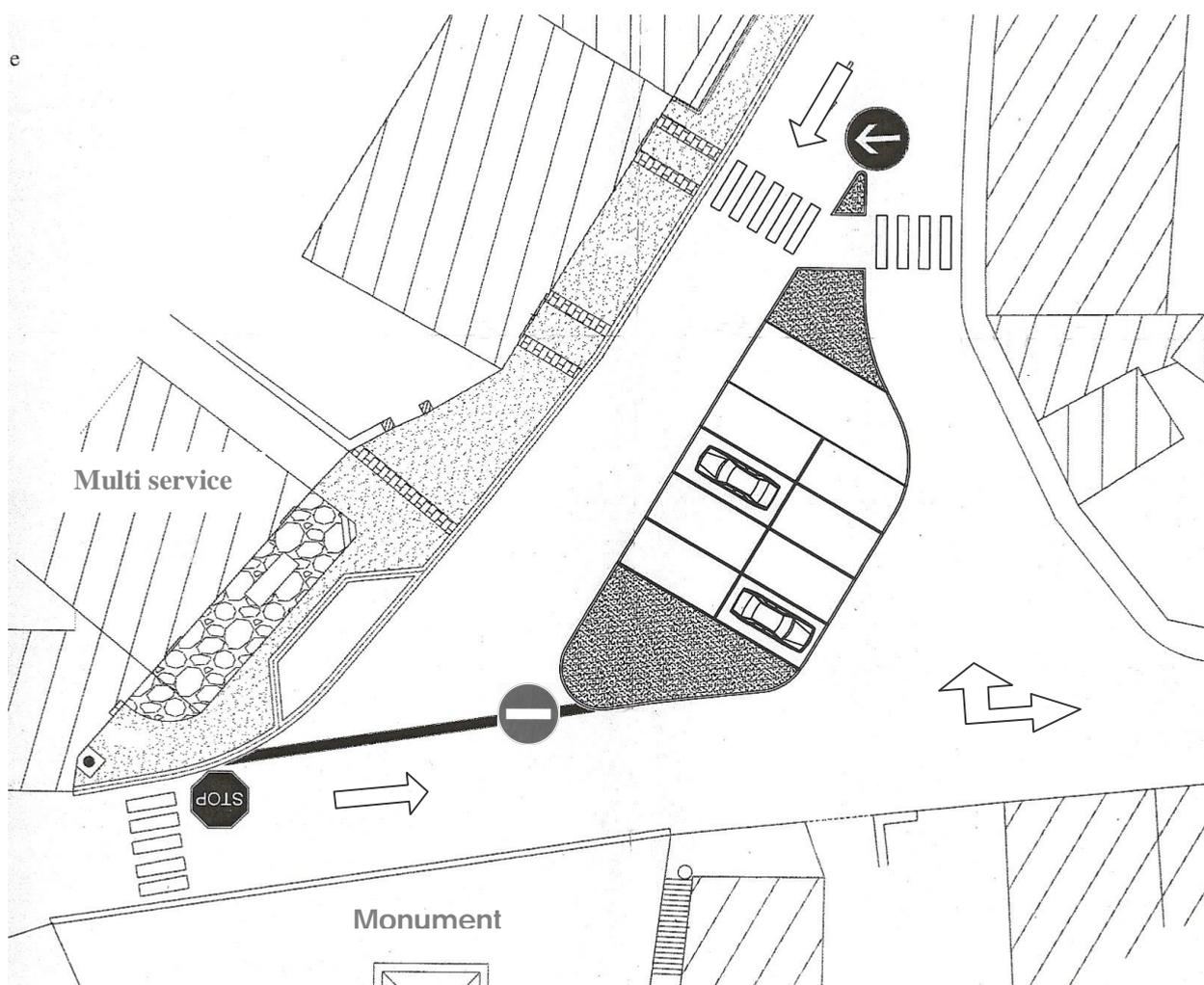
- Réserves d'eau (voir rubrique EAU).
- Il a été nécessaire de procéder à la consolidation du mur du cimetière (côté nord), l'entreprise PERRASSE a refait les joints sur toute la longueur du mur. (coût estimatif = 5 600€).

Mise en sécurité de la circulation et du stationnement sur la place de l'église :

Les services de police, ainsi que de nombreux piétons ou automobilistes avaient alerté la mairie sur le stationnement « anarchique » et le manque d'indication de circulation. Les services de l'Etat nous avaient proposé dès 2010 un projet qui, après amendement du conseil municipal a été adopté puis soumis à la Préfecture et au Conseil Général pour bénéficier d'une subvention au titre du produit des amendes de police.

La commune pourra bénéficier d'une subvention de 3 300 €.

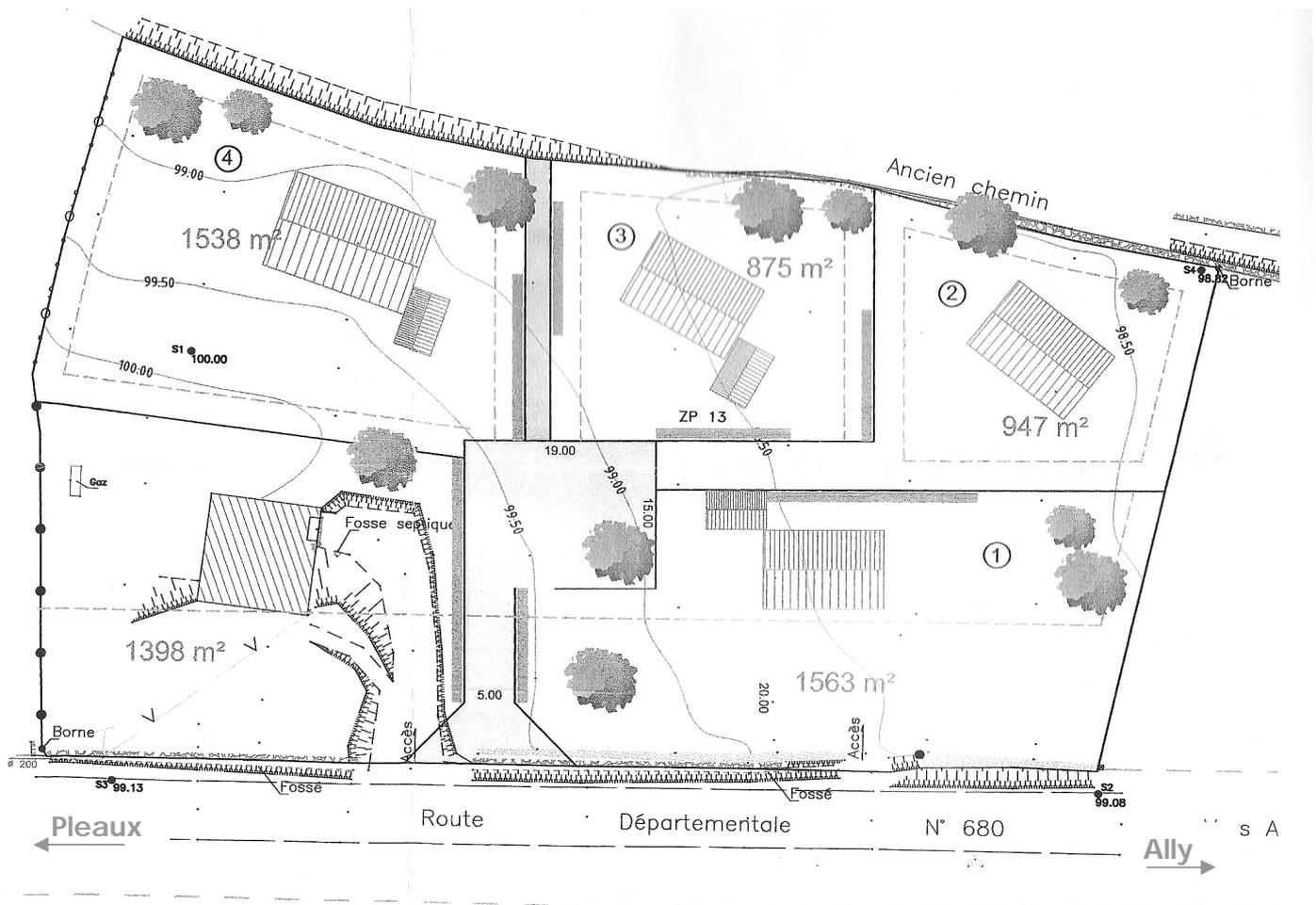
Vous trouverez ci-dessous le projet d'aménagement, qui sera réalisé début 2012. Les travaux prévoient un nouveau revêtement, le marquage des places de stationnement, les passages piétons et les panneaux de circulation.



Il sera également prévu, au titre du programme « voirie » 2012, la pose de caniveaux et de regards d'évacuation des eaux pluviales (de la mairie vers les maisons de Mme TONIER et Mr et Mme LESCURE).

Le lotissement communal de « Bellevue » :

Résultant de la réflexion municipale sur la nécessité de maintenir – voire – augmenter la population communale, il a été décidé de créer un petit lotissement. L'achat de la propriété « Marche » à Bellevue a permis de concrétiser ce projet. Grâce au service d'un aménageur, on a pu étudier deux propositions = l'une définissant 5 lots, l'autre 4 lots. Cette dernière hypothèse a été retenue : voir le plan ci-dessous :



Le permis d'aménager a été déposé. Le règlement intérieur devant être respecté par les futurs propriétaires a été adopté par le conseil municipal. Il en a été de même pour fixer le prix de vente = soit **7€/m²** (TTC). Suite au dépôt de demande de subventions, on peut d'ores et déjà compter sur les concours financiers suivants :

- 3 200, 00 € de la communauté de communes.
- 18 400, 00 € du conseil général.
- 10 000, 00 € de l'Etat au titre de la DDTR (ex DGE).

RAPPEL !!!

AVANT DE CONSTRUIRE, TRANSFORMER ou RENOVER UN BATIMENT ...

Il y a des formalités à respecter.



Il nous paraît utile de rappeler que certaines formalités doivent être appliquées avant d'engager tout projet de construction, de transformation ou de rénovation d'une maison, d'une annexe ou d'un abri.

Il existe deux types de dossier suivant l'importance et les caractéristiques des travaux.

1^{ère} DECLARATION PREALABLE = (formalité simplifiée).

- Construction inférieure ou égale à 2m² et hauteur à 12 mètres,
- Construction comprise entre 2m² et 20m² quelle que soit la hauteur,
- Les murs de hauteur supérieure ou égale à 2 mètres,
- Création d'une surface supérieure à 2 m² et inférieure ou égale à 20 m² (aménagement)
- Les travaux de ravalement ou de modification de l'aspect extérieur (ouvertures, velux, couverture du toit ...).

2^{ème} PERMIS DE CONSTRUIRE =

- ❖ Construction d'un bâtiment supérieur à 20 m² au sol quelle que soit la hauteur,
- ❖ Aménagement – changement de destination sur construction existante = surface supérieure à 20 m²,
- ❖ Modification du volume d'un bâtiment et percement ou agrandissement d'une ouverture sur un mur extérieur.

NB : Les dossiers sont à déposer à la mairie – qui peut aussi vous conseiller ou vous aider à les établir.



Le non respect de ces règles est soumis à verbalisation ...



Prix de l'eau =

L'analyse des prix pratiqués indique que la moyenne du prix du m³ est de 3 € en France ; 2,76 € en Auvergne ; et de **1,45 €** à Chausсенac (prix calculé sur une base de consommation annuelle de 120 m³ / an).

Si on inclut le coût de l'assainissement le m³ s'élève à 6,1 € / m³ en France ; 4,6 € en Auvergne ; **2,14 €** à Chausсенac.

L'eau potable = préoccupation de cet été et du début d'automne.

Comme vous le savez, votre municipalité a tout mis en œuvre depuis de nombreuses années pour gérer le service d'eau potable en régie municipale. Cette autonomie comporte certes des avantages mais aussi des exigences :

- Les avantages de choisir les programmes d'investissements dans le temps selon les possibilités financières et de maîtriser les coûts, donc la facturation auprès des usagers.
- Les exigences d'être « en première ligne » face aux problèmes techniques avec des moyens dimensionnés à l'échelle de la taille de notre commune.

Nous avons déjà résolu un certain nombre de problèmes :

- Le stockage en procédant à l'étanchéité du château d'eau.
- Le remplacement de plusieurs tronçons de conduite d'eau (Cussac – Ostenac, station de pompage – Cussac).
- Le traitement systématique au chlore (goutte à goutte) pour maîtriser la qualité bactériologique de l'eau.
- La réalisation d'un forage pour capter des eaux souterraines (100m.).

Nous restons confrontés à deux types de problèmes, qui sont partiellement liés et qui m'ont préoccupé – croyez le bien – avec Abel PICARONNY et Guy SEILLIER. En effet la faible pluviométrie constatée depuis le mois de mai 2011 a eu des conséquences inhabituelles avec une diminution importante du débit des sources dès le mois de juillet. Le pompage de l'eau par le forage devenait déterminant pour assurer l'approvisionnement normal en eau.

A la mi-août et fin septembre le débit du forage s'est brutalement réduit !! ...

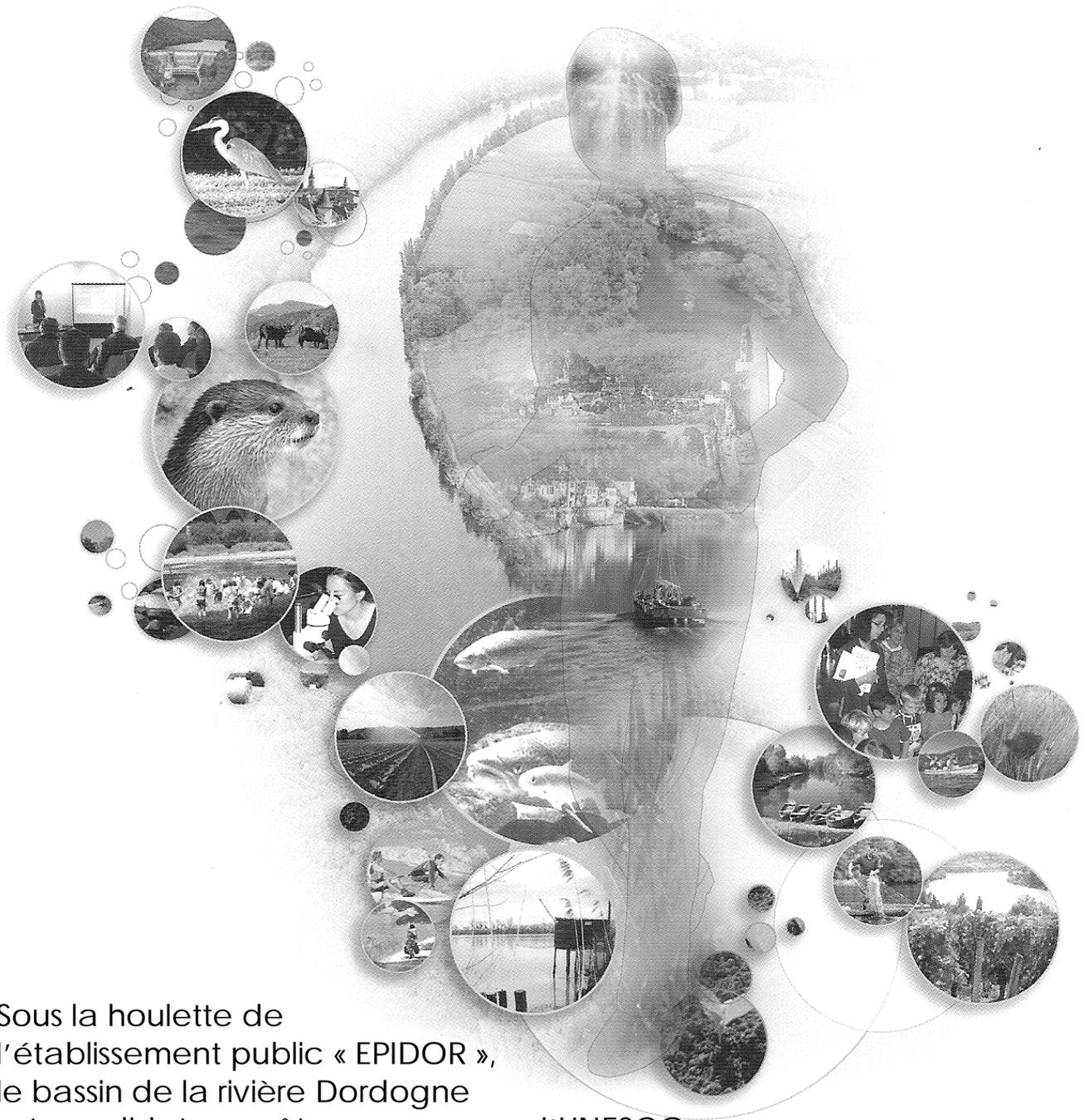
Craignant un moment, l'abaissement du niveau du forage – voire le tarissement – nous avons pris les grands moyens = transport d'eau par citernes, branchement supplémentaire sur le réseau à Bellevue (SAUR) (voir photo), ... Après quelques jours d'angoisse ... On a pu heureusement trouver la cause de cette rupture d'alimentation = en l'occurrence la défaillance du moteur puis de la pompe du forage (immergée à 80 m de profondeur).



Cet incident technique, une fois résolu, il nous faut localiser maintenant une ou plusieurs fuites sur les conduites du réseau : la consommation quotidienne d'eau se situe depuis plusieurs mois entre 130 et 150 m³ / jour alors qu'elle devrait se situer entre 80 et 100 m³ / jour. Il a été décidé en conséquence de procéder à l'installation de compteurs divisionnaires afin de pouvoir repérer le ou les secteurs présentant des consommations d'eau anormales (voir graphique couleur en dernière page, présentant les consommations journalières sur 3 années 2001 – 2005 - 2010).

J.KLEM

NB = Excusez cet exposé un peu long ... mais il m'a paru important de vous informer au mieux.



Sous la houlette de l'établissement public « EPIDOR », le bassin de la rivière Dordogne est candidat pour être reconnu par l'UNESCO au titre de « réserve de biosphère ».

(Voir site = www.eptb-dordogne.fr / index rubrique UNESCO)

« Trions pour recycler ! »

« Le recyclage est une technique de réutilisation des déchets basée sur le tri collectif de la population. Depuis 1994 ce tri est obligatoire pour chaque français. Malgré tout 33% des déchets ménagers en France sont mal triés ».



Le recyclage a deux conséquences écologiques majeures. Il permet :

- de réduire le volume des déchets et la pollution qu'ils entraîneraient (certains déchets mettent des années, voire des siècles pour se dégrader).
- de préserver les ressources naturelles puisque la matière recyclée est utilisée à la place de celle qui pourrait être extraite.

Il existe trois types de recyclages :

- o le recyclage chimique (permet de séparer certains composants).
- o le recyclage mécanique (avec des engins de broyage).
- o le recyclage organique (compostage).

Après recyclage les déchets sont pris en charge par des usines de transformation. Après transformation, les matières premières issues de ce recyclage sont utilisées pour la fabrication de produits neufs.

Exemple :

- le papier est repris en l'état par des sociétés spécialisées qui fabriquent d'autres types de papiers ou cartons voire des dalles de plafond...
- le plastique sert à fabriquer à nouveau des sacs, des récipients et couvercles pour produits non alimentaires, des meubles de jardin, des vêtements (tissus polaires), des tuyaux, des pièces pour automobiles...etc.
- le verre est refondu dans de usines spécialisées pour refaire des contenants neufs.

Le recyclage est source d'emploi. Il permet d'économiser la matière première et de préserver les ressources naturelles de notre planète.

Plus nous trions pour recycler, plus nous faisons baisser la quantité de déchets à enfouir ou à incinérer.

L'idéal serait d'arriver à recycler 80% de nos déchets, pour cela : trions, trions...

Chantier de jeunes : De l'animation, de la convivialité et de la fraternité.

Cela fait plusieurs années que notre commune accueille en saison estivale des groupes de scouts ou des chantiers internationaux de jeunes. Cette année, nous avons reçu un groupe de 9 jeunes de l'Association « jeunesse et reconstruction ».

Le caractère international était plus que jamais de circonstance puisque ce groupe était composé de 2 turcs, 2 espagnols, 2 russes, 1 grec et 2 français. Il s'agissait pour eux de partager (durant 3 semaines) leur temps entre des travaux collectifs et la découverte d'un pays, d'une région, d'une commune rurale. Le chantier fut consacré avec efficacité au nettoyage imposant du clocher de l'église, à divers travaux de peinture (grilles de protection des vitraux, lasure sur les portes et peinture des grilles de l'ancienne école).

Ce chantier a bénéficié du soutien financier du Crédit Agricole, de Groupama, de l'Association du Patrimoine de Chausсенac et de la municipalité.

Poème écrit à et pour Chausсенac par l'une des volontaires ... (inspiré lors des travaux dans l'église et le clocher).

Combien d'heures, combien de midis aux cloches sonnés ?
Dans ces rues parcourues par tant de pas, par de longs hivers desséchés.
Quand la première pierre a-t-elle été posée ? le premier hymne chanté ?
A quoi les hommes ont-ils pu songer dans une silencieuse rêverie ?
De quelles merveilles ces murs ont été témoins, de quelles vies ?
Tant d'hivers ont passé pour un homme comme lui.
Dans les siècles elle s'est épanouie, endormie et réveillée
Génération nées, générations envolées
Enfants nourris, enfants abandonnés

Et aurait-il l'âge des hommes ainsi passé
Toutes les guerres combattues, tous ces visages tendus
Noms oubliés, actes négligés
Sera-t-elle seule à braver le vent glacé ?

Doya Dincoglu

Traduction de l'anglais : Roger et Isabelle Ellis

NB= à la fin du chantier, les jeunes ont été invités à faire le bilan par questionnaire.

Satisfaction = 100% positif.

Note technique = 4,2 /5.

On été particulièrement appréciés l'accueil et les contacts avec les habitants.

Lors de la cérémonie d'accueil ...



Messages d'adieu ...

Merci pour tout ce que vous avez fait pour nous. RAPHAËL (PARIS)
Çnacıbo za bel, umo ba gul nac egeram. Şuna u Dava (Poceni)

Moltes gràcies a tot el poble per acollir-nos d'aquesta manera. Han estat 3 setmanes inolvidables! EISABET i MIREIA (Granollers - Barcelona) [CATALAN]

Muchas gracias a todo el pueblo por acogernos como lo ha hecho. Han estado 3 semanas inolvidables! EISABET i MIREIA (Granollers - BCN) [ESPAGNOL]

Şöptrgimz her şey için teşekkür ederiz. Köyünüz muhtesem bir yer. Böyle bir yerde yaşadığımız için çok şanslıyız. Sizi tanımak, üç haftalığına da olsa, bir zevkti. (Doga & Zeynep, Turque)

Εὐχαριστῶ ὅλους ἑσῶς συνέδραμον ὅσοι οἱ πρῶς αὐτῶς ἐβδωμάδες πρὸ ὄμορφου αὐτῶ χυρῶ εἰς νότιας Γαλλίας καὶ χαρακτοῦν σῶν πνῆν ὡς ἡ ὑπέροχη αὐτῶ εἶδος ὄμορφου καρτοκαρπιῶ.

Παναγιώτης, Ἀθήνα

شكر خيلى لكاد از هم جين } كما بزم ما لراهه دين خوشحال هستم خيلى نايد. } شايخ اكرم خيلى } ذكرك مستيد.
Amor Allah.

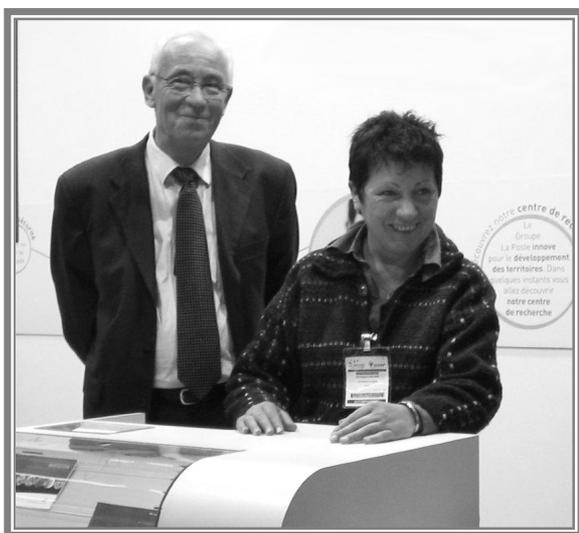
Agence Postale

Véronique LESCURE à l'honneur !

Il vous suffira de lire le texte ci-après, rédigé par Véronique pour comprendre que les membres du jury du concours « Paroles de partenaires » organisé par la POSTE, l'aient sélectionné pour lui attribuer un 1^{er} Prix National. L'agence postale de Chaussenac aura ainsi témoigné auprès des instances nationales et départementales, de la place jouée par celle-ci comme service public de proximité. « Nous félicitons Véronique ».



NB = deux cérémonies ont été organisées à cette occasion – l'une à Paris dans le cadre du Salon des Maires, l'autre à Chaussenac en présence de nombreux usagers, de Madame TOURETTE directrice départementale de la Poste, de Madame COUDER et de Messieurs VINAS et RAMIN (La Poste).



Dans la douce chaleur d'un matin d'été,
De mes clients étrangers à mes plus familiers,
Beaux instants partagés. . .

Des phrases en patois me taquent,
Je tente de répondre, pas si fine !

Combien de saveurs enfermées, de douces pensées,
De secrets, de mots pour apaiser des cœurs endeuillés. . .



Une branche de rameau béni doit rejoindre le midi ?
Précieux ? Oui. Une lettre Max. Ma chère cliente est ravie.

Un enfant vient de naître ?
Il faut mettre un habit de fête à cette jolie lettre.

Deux cœurs vont s'unir ?
Choisissons de tendres figurines.

Comment traiter cet envoi ?

Ai-je oblitéré ?

Votre colis ?

Je n'ai pas oublié ; écriture appliquée, timbres colorés. . .

« Votre colis est livré ».

Fugace étincelle de joie dans les yeux de mon client rassuré.

C'est là, dans ce village vieillissant, où les besoins sont grandissants,

Que, chaque jour, mains, sourires, me saluent en entrant.

Confiance et respect

À vous qui franchissez

Le seuil de mon guichet.

Véronique Lescure

Une rentrée réussie



Même le soleil était de la partie ! Tous avaient répondu à l'invitation. Mais, certains retenus par leurs obligations (famille, santé, vacances programmées depuis longtemps ou ... travail) regrettaient de ne pouvoir se joindre à nous et nous souhaitaient une bonne journée.

En ce samedi 10 septembre 2011, la cour de récréation a retrouvé son animation, les « enfants » se regroupent pour étudier les photos, observent les nouveaux arrivants, « c'est lui ? Ce n'est pas lui ? Et celui là ? ... ». Certains bavardent sur la place, hésitant à pénétrer dans la cour...

L'heure est venue de rentrer, la cloche retentit. Indisciplinés, les élèves ne savent plus se ranger et avancer en silence ! Mais, une fois dans la classe, l'émotion est tangible :

« Le bureau était là, et le poêle au milieu, on sortait par cette porte pour ne pas se retrouver dans la cour avec les filles... » Tous les souvenirs remontent à la surface.

De nombreux anciens élèves ont apporté leur contribution à la réussite de cette journée. Merci à Monsieur Picaronny et Guy Seillier qui ont préparé la salle, merci à Monsieur Delbos, Madame David, Madame Annet qui nous ont prêté des photos sur lesquelles on pouvait redécouvrir Mr et Mme Hautemayou et Mme Debord . Jean-Claude Ribes a apporté deux photos de classe que sa maman avait datées (1949 et 1951). Grâce à Sylvie Capel et à Monsieur Le Maire, Monsieur Klem, nous avons pu retrouver les périodes pendant lesquelles ces maîtres ont travaillé à Chaussenac.

Pour fêter ces retrouvailles rien de mieux qu'une petite collation : la benjamine de la journée, « Lelette » nous a servi un verre de sangria, chacun s'est mis au travail pour présenter les « mises en bouche » (C'est le nouveau mot à la mode !) Pour les gens raisonnables « les capitaines de soirée », des boissons sans alcool étaient prévues...

Pour immortaliser ce moment magique, une photo est indispensable.

Problème, devant la porte de l'école une véranda... ! Heureusement que tous les élèves n'ont pu venir, ils n'auraient pas pu poser pour la postérité (n'évoquez surtout pas une éventuelle prise de volume des élèves !) Enfin, tout rentre dans l'ordre.

La photo de tous les participants, une trentaine, sera prise un peu plus loin.

Quelques mètres nous séparent de la salle du restaurant, chacun s'installe et Jean-Luc peut commencer le service. Repas délicieux préparé par Anne-Marie, le silence qui s'est installé en est un témoignage indéniable, mais les bavardages reprennent vite le dessus.

Pour continuer cette journée extraordinaire, Monsieur Klem nous propose une visite guidée de l'église nous permettant de découvrir des richesses insoupçonnées de notre patrimoine.

Un dernier petit café avant de reprendre la route, chacun repart dans ses foyers espérant que l'un d'entre eux reprendra le flambeau pour l'année prochaine.



Podriam benleù asajar de faire un libreton amb de las fotòs de classas. Cadun podriá cercar dins les tiradors las fotòs qu'avètz surament e n'en farem una fotocòpia.

Aprèsse, cercarem les noms e passarem un crane moment ensemble per les tornar trobar totes.

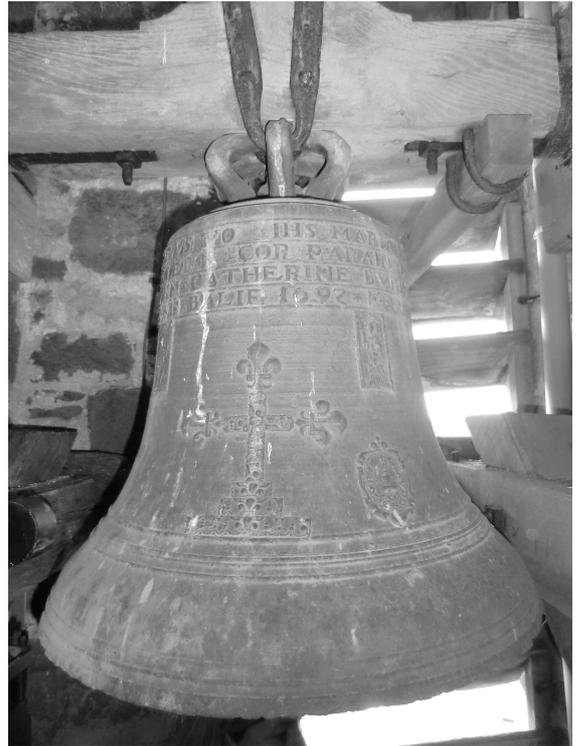
Aquel petiòt document demòrariá a la bibliòteca.

Ginette MAZET

Les 4 cloches de notre église ...

Le chantier de jeunes nous a permis
D'accéder dans de meilleures conditions
En haut du clocher.

- La plus ancienne cloche date de 1692 !!...



- Sur celle de 1767 – on peut lire sur les caractères gravés que le parrain était « Messire Joseph Augustin PLANCHAR – écuyer » (seigneur de Cussac) et que la marraine était « Marie Magdeleine de DOUET D'AUZERS – abbesse de Brageac »,
- Celle de 1824 : le parrain est « PAPON », la marraine « Suzanne BONNET – dame LESCURE »,
- Celle de 1886 a reçu le nom de baptême : « Joséphine Marie ». Le parrain est « Odon LACHAZE – médecin, maire de la commune », la marraine est « Mme BADUEL d'Ostenac ».



En 1809 – Inventaire des meubles d'un habitant de Chaussenac ...

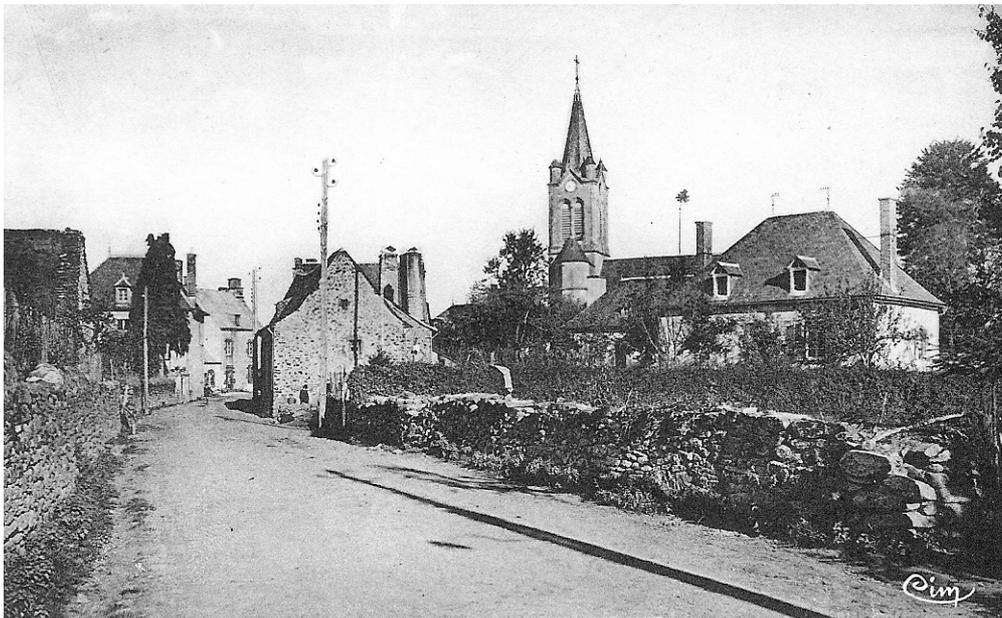
- 2 crémaillères, 2 chenets en fer, 2 marmites à demi usées, 2 poêles à frire, 1 casserole en cuivre, 1 lanterne plus 2 bassines et 1 cuillère de cuivre jaune avec leur queue jaune.
- Plus 2 chaudrons pour faire la lessive, pesant ensemble 35 livres.
- Plus 3 dournes pesant ensemble 12 livres et ½.
- Plus 4 chaudrons avec leur anse pesant ensemble 16 livres ½
- ...
- ...
- Plus une maie à pétrir ...
- Plus 6 chaises en bois, garnies en paille.
- Plus 4 lits : 1 à la cuisine avec son garde paille, coette en plumes et son traversin et une couverture de laine et les rideaux rouges, ...

- Plus un estoc de maréchal ...
- ...
- Plus 2 petites vaches et un char et un tombereau.
- Plus 9 bêtes brebaille et une charrue.

Cet inventaire peut nous permettre d'imaginer les biens ménagers et agricoles de cette famille.

Source : J.K.

Carte postale



Il s'agit d'une carte postale envoyée vers 1928 à un correspondant. Le cliché a été pris vers 10 heures. On remarque la présence des poteaux d'alimentation électrique (l'absence d'éclairage public), d'un mat « honneur à l' élu » derrière la maison GASTON (IVANOFF), d'un grand sapin devant la maison FIALEX (MOULET, GUY), de l'ancienne muraille devant les maisons MARCÉ - VALLET (non visibles sur la vue).

Château de cussac

Monsieur François YZORCHE, après de nombreuses années de recherche vient de rédiger un ouvrage de 66 pages intitulé « Un château frontière disparu - paroisse de Chaussenac en Haute Auvergne ».

À commander dès maintenant :

« Association du Patrimoine - mairie - 15700 Chaussenac », 15 TTC l'exemplaire.

Informations diverses

Eclairage public

Le coût de l'entretien nécessité durant l'année 2010 s'est élevé à 743,00 € notamment pour procéder au remplacement de 6 ampoules et de 10 ballasts ou amorces. FORCLUM est l'entreprise qui réalise ces prestations.

Participation communale au budget SDIS (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours)

La cotisation au titre de l'année 2012 s'élèvera à 6847,82 € (en 2010 = 6715,00 €).

Manque de projets ?

Les instances bruxelloises viennent de signaler que seule 52 % du FEDER et 60 % du FSE (fonds structurels européens) ont été alloués à la France pour financer des projets. A souligner cependant, que seul les projets d'envergure peuvent être subventionnés et présentés en conséquence à l'échelle intercommunale ou de « Pays ».

Mise en concurrence des unités de production électrique :

Les 13 barrages situés sur la haute Dordogne – exploités actuellement par EDF vont être soumis à appel à concurrence.

Forêt

L'office des forêts contraint à réduire ses effectifs ...

Il est notamment prévu une baisse des effectifs de près de 700 emplois d'ici 2016 !.

UDAF 15 (Union Départementale des Associations Familiales du Cantal)

Dispositif Départemental d'Aide aux Aidants Familiaux - toutes les personnes qui prennent soin d'un proche dépendant (personne âgée, handicapée ou malade) et qui sont en recherche de conseils, d'informations ou tout simplement d'écoute ; peuvent contacter :

« écoute info aidants familiaux »
04.71.43.14.16
ouvert du lundi au jeudi,
de 13h30 à 17h

Animaux nuisibles

Classement par arrêté préfectoral = les renards, les ragondins et les rats musqués.

Suite aux pertes de fourrage qu'ont connues les éleveurs cantaliens du fait des invasions de campagnols terrestres puis de la sécheresse, l'Etat a décidé de mettre en œuvre un dégrèvement de la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) sur les communes touchées par ces deux phénomènes.

Concessions d'électricité ...Allons nous vers la privatisation ?

Il faut tout d'abord rappeler que les réseaux de distribution d'électricité appartiennent aux collectivités, mais exploités par ERDF, filiale à 100 % d'EDF. (Selon le régime de concession – atout majeur – pour un service public). La commission européenne étudie actuellement une directive pour offrir à la concurrence ces concessions – donc à la privatisation !

CVO ...

On connaissait les cotisations obligatoires ... saviez-vous qu'il existe aussi des cotisations volontaires obligatoires (CVO) prélevées sur les ventes de bois au profit de France BOIS FORÊT ...

Ne pas confondre avec cotisations volontaires facultatives !!

A votre service pour aides, services à domicile, petits travaux, pour personnes âgées, personnes dépendantes, ...

A.S.P.(Association Service aux Personnes)
Le pont vert 15200 MAURIAC
Tél. 04 71 68 29 88

A.D.M.R.
4, rue de la République
15200 MAURIAC
Tél. 04 71 68 22 87 – 04 71 68 17 95
Fax 04 71 68 28 69

ASED (ex ADAVEMIC)
17 avenue Charles Périé
15200 MAURIAC
Tél. 04 71 68 15 85

Association Intermédiaire N.O.Cantal
33 avenue Charles Périé
15200 MAURIAC
Tél. 04 71 67 36 81

Témoignage ...

« Quoi de 9 ? »

« Une affiche, en noir et blanc, avec un grand « 9 » au centre a attiré notre regard. Nous avons lu « Quoi de neuf ? Exposition photos ; 9 artistes, 9 lieux, 9 jours ».

Nous avons parlé de cette affiche autour de nous. Le dimanche 24 juillet en venant de Mauriac, à un carrefour, l'affiche au grand « 9 » nous indiquait le chemin. Dès l'entrée de Chausсенac des affichettes portant des numéros indiquaient les lieux à visiter : c'était bien organisé.

Nous souhaitions suivre, dans l'ordre, le sens de la visite et, dans ce but, nous avons été nous garer à côté de l'église où nous sommes entrés et nous n'avons pas oublié d'appuyer sur la minuterie pour admirer les restaurations du chœur !

Puis nous avons visité les 9 lieux.

C'était un réel plaisir pour de nombreuses raisons qui ne tiennent pas seulement à la découverte des talents des photographes. L'art a, pour chacun de nous, le pouvoir de nous émouvoir, de nous impressionner. Mais on apprécie une œuvre suivant différents critères. Le sujet est important, ainsi que la prise de vue mais aussi le lieu de l'exposition, la présentation, l'accueil des personnes qui ont donné de leur temps pour que nous puissions participer.

Nous nous sommes promenés dans Chausсенac en suivant « le jeu de piste » et en admirant des bâtiments, des jardins, la chapelle de Contres. Nous avons beaucoup parlé avec d'autres visiteurs.

Nous avons particulièrement aimé les photos « genre années 30 » exposées dans l'ancien presbytère et surtout l'histoire originale de ces photos : vêtements, chapeaux, robes, coiffures et mise en scène avec des « mannequins » de ... 2011 !

Un merci particulier aux personnes qui nous ont accueillis et aux organisateurs.»



Nicole et Jean Féraud
Saint Bonnet de Salers

Association Patrimoine de Chaussenac

En ce début d'hiver, l'Association fait le point sur ses activités estivales.

L'exposition « Quoi de 9 ? » et le concert de Jazz qui a réuni plus de 80 personnes venues écouter la sympathique formation de Roland Sabatier de Barriac les Bosquets. L'exposition a drainé encore plus de visiteurs que l'année précédente, soit 2.878 visites. L'Association remercie les habitants de Chaussenac – et d'ailleurs - venus prêter main forte pour l'organisation et la garde des expos. Nos remerciements s'adressent également aux propriétaires des lieux d'exposition. Sans cette solidarité notre manifestation n'aurait pas un tel succès !
Donc, on recommence en 2012... du 14 au 22 juillet !



Lors de notre assemblée générale le bureau a été renouvelé comme suit :

M. Klem président d'honneur, M. Ivanoff président, Mme Degoul secrétaire, M. Clarens, trésorier et Mme Cahuc membre actif.

L'Association a décidé à cette occasion de soutenir l'action de la commune en matière patrimoniale : en participant financièrement à des travaux d'entretien dans l'église Saint Etienne (remise en état de l'escalier du clocher) et en soutenant la mairie dans ses projets de restauration à venir tant pour les chapelles latérales que pour les tableaux. On peut préciser à ce propos que le Conseil Général versera une subvention de 1580 € pour restaurer 2 toiles du 19^{ème} siècle.

D'autre part nous soulignons le travail effectué par les jeunes du chantier international « Jeunesse et reconstruction » qui ont séjourné sur la commune cet été.

Nous vous informerons dans les meilleurs délais de nos prochaines activités. Nous vous rappelons aussi que les **cotisations pour 2012** (17€ / personne et 25€/ couple) peuvent être versées dès maintenant.

Enfin, le Bureau et les membres de l'Association vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2012.

Le Bureau

Du point de vue sportif, à vrai dire pas grand-chose, la saison est bien entamée, les résultats... je préfère ne pas en parler, si toutefois vous voulez en savoir plus : demandez à Michel ou à Bernard si vous les croisez chez Jean-Luc, des nouvelles..., par contre je ne suis pas sur qu'ils ne vous envoient pas boire l'apéro à l'autre bout du comptoir. Effectivement on a trouvé la solution pour les mettre en rogne tous les dimanches après-midi, je vous explique c'est facile. Louper quelques contrôles, faites preuve de relâchement, vendanger autant d'occasions que vous voulez, organiser vous pour prendre un but dans les dernières minutes et enfin gérer bien votre position dans le classement pour qu'au soir du dernier match aller, vous soyez dernier et voilà le tour est joué !!! Mais là, on s'est dit que l'on avait exagéré !! On va donc prendre de bonnes résolutions pour 2012 en commençant par remonter dans le classement, de toute manière, on a pas le choix, à la vitesse où ils mettent les cheveux blancs ils pourrait bien finir rapidement à la maison de retraite d'Ally.

Au niveau de la vie du club, vous n'allez pas tarder à voir sonner à vos portes les vendeurs de calendriers, accueillez-les bien. Dans un autre registre nous n'organiserons malheureusement pas de quine cette année. Nous organiserons cependant une ou deux soirées en ce début d'année du genre « moules frites », les dates n'étant pas encore fixées.

Carnet rose, la famille de l'USC s'est agrandie, nos deux latéraux, pas habitués à marquer des buts ont scoré tous les deux à très peu de temps d'intervalle, encore toutes nos félicitations aux deux heureux papas que sont Ludovic Millon et Guillaume Meilhoc et aux mamans bien sur. Cependant j'ai ouï dire qu'ils maîtrisaient plus l'art du tackle glissé que celui de la couche changée...

Multimédia, l'USC possède un site internet (<http://chaussenac-us.e-monsite.com>) depuis près de 2 ans maintenant, ce site qui n'avait guère évolué depuis, a pris un coup de jeunesse sous l'impulsion de Michel qui nous a sorti 30 ans de photos, pour les nostalgiques et les curieux n'hésitez pas à aller faire une visite sur notre site, soit par le lien que vous trouverez sur le site de la commune (www.chaussenac.fr) soit directement en tapant US Chaussenac sur le moteur de recherche de votre ordinateur. Dirigeants et joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2012.

Emmanuel MARQUET



Comice Agricole

Nous avons pu organiser une nouvelle fois le comice communal grâce au produit financier dégagé lors de la fête du pain et à la subvention municipale.



Le climat - le permettant - les 80 animaux exposés par les 9 éleveurs de race « Salers » ont été présentés sur la prairie située derrière l'ancienne coopérative.



Il nous faut remercier les bénévoles (qui ne sont pas tous agriculteurs ...) pour la tenue de la buvette et la fabrication des bourriols.

La remise des prix s'est déroulée dans de bonnes conditions avec distribution de nombreux lots (bons, coupes, ...) et une magnifique cloche avec licol pour chaque éleveur. On vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Sébastien LAC et le bureau.

Club Loisirs Créatifs

Tous les mercredis de 14 h à 16 h 30.
(Salle des anciennes écoles)

*Bonnes Fêtes
Meilleurs Voeux
à tous.*



ACCA

I. La chasse dans le Cantal : Un bel exemple de démocratie participative.

Les chasseurs adhèrent à une Fédération Nationale divisée en Fédérations Départementales. Chaque année, comme toutes les Fédérations Départementales, celle du Cantal a organisé son assemblée générale.

(Voici le compte rendu extrait de la revue « La chasse dans le Cantal – numéro 118 – page 68)

Au cours de l'assemblée du 19 avril 2011, huit propositions ont été soumises aux présents qui après débat ont voté :

Voici les cinq propositions présentées par le Conseil d'Administration

1. compte rendu financier : approbation ou redressement
2. timbre sanglier : 15 € ou à 10 € + vignette augmentée de 4 €
3. vignette fédérale : 76 € ou à 77 €
4. maintien des dates d'ouverture et de fermeture pour tout gibier
5. fermeture de la chasse au sanglier le 31 janvier

Voici celles présentées par plus de cinquante adhérents qui ont été acceptées

6. chasse du sanglier uniquement en battue : oui ou non
7. gestion du gibier sédentaire par chaque société de chasse oui ou non
8. maintien de l'ouverture et de la clôture de la période de chasse : oui ou non

Quelle frustration pour les absents à ces débats !

Les premières réponses ont toutes été choisies sauf une. On sait encore faire les additions.

Peut être, l'année prochaine aurons nous le choix suivant :

Que faut-il mettre pour chasser ? D'abord la casquette puis le gilet ou l'inverse ?

II. Prix du permis de chasser

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1. pour un département, environ : | petit gibier 120 € - grand gibier 150 € |
| 2. pour deux départements, environ : | petit gibier 230 € - grand gibier 280 € |
| 3. permis national : | petit gibier 313 € - grand gibier 385 € |

A ce tarif, il faut ajouter le prix des cartes très variable suivant les sociétés (de 30 à 80 € et plus).

(en partant du haut de gauche à droite) :
Maxime - Mathilde
Batiste - Quentin - Valentin



III. Entente Chaussenac - Brageac

Jeudi 27 octobre tous les collégiens n'ont pas fait la grasse matinée. De bon matin certains sont partis faire le pied. Après avoir parcouru plusieurs secteurs autour de La Sudrie Quentin et Maxime sont allés à la Drulhe en compagnie de Pimpin. Ils ont relevé des traces sur le sol près du ruisseau. En vieux briscards, ils ont suivi cette piste puis ont estimé le lieu choisi par l'animal pour se cacher et en ont fait le tour. Pour eux, pas de doute : le sanglier est encore dans cette remise !
Compte rendu est fait à Guy qui reste un peu septique. Il décide d'aller vérifier : confirmation !

Le rendez-vous des chasseurs est prévu à la « Coop ». Les directives sont données et chacun se met en place. En compagnie de Guy les cinq jeunes accompagnateurs « Baptiste, Mathilde, Valentin, Quentin et Maxime équipés de gilets amènent les chiens près du fourré. L'animal se dérobe mais sera aperçu par Quentin qui signale sa présence. Par un tir bien ajusté Guy clôturera cette partie.

Partout en France la chasse est en déclin mais dans notre secteur, la relève semble prometteuse.

Le bureau

Les chiens d'arrêt des Pierres du Géant

La 8^{ème} fête du chien d'arrêt de Chaussenac s'est déroulée dans de parfaites conditions sous l'impulsion de l'Amicale présidée par Bernard ESPINOUSE. Tout était prévu et organisé afin que la réussite soit totale. De plus, la météo a gratifié la manifestation d'un climat idéal pour les humains et les chiens.

Les juges officiels, ont été agréablement surpris, voire étonnés, de rencontrer autant de beaux et bons sujets, conduits par des amateurs talentueux et sympathiques, d'un niveau aussi élevé rarement inscrits dans les Field trial d'initiation.

Voici le bilan et les résultats sur les 81 chiens reçus en deux jours :

Samedi 23 juillet = 31 chiens inscrits pour entraînement avec de beaux perdreaux bien volants, sur des vastes terrains spécialement aménagés et généreusement mis à disposition par les exploitants de toute la commune, qui, malgré la pénurie de foin, ont mis spontanément et bénévolement leurs superbes prairies au service de l'Amicale, pour la réussite de cette 8^{ème} édition.

Dimanche 24 juillet = 50 chiens sélectionnés pour le concours en forme de tournoi, classés en deux divisions – les chiens dits « Continentaux » (Epagneuls, Braques, Griffons d'arrêt, Kortals Draathars) et les chiens « Anglais » (Setters et Pointers) – dans chaque division 2 classements distincts :

A/ les Amateurs et T/ les trialisants coutumiers des concours officiels. Voici les classements :

Chiens Continentaux

A/ Amateurs :

1^{er} Aesy à Mr ALDIERES de Polminhac – 2^{ème} Chippie à Mr LEYBRO d'Aurillac – 3^{ème} Canelle à Mr ALDIERES – 4^{ème} Samba à Mr QUIERS de Sansac – 5^{ème} Dina à Mr CIPIERE d'Ytrac

T/ Trialers 1^{er} Bousko à Mr CASSARD de Paris – 2^{ème} Cassia à Mr RAMADIER de Nimes – 3^{ème} Bise et 4^{ème} Fleur appartenant toutes deux à Mr BOUGE du Puy en Velay.



Chiens Anglais

A/ Amateurs : Aesy à Mr ROBERT de Calvinet – 2^{ème} Stessy à Mr DELRIEU de Murat – 3^{ème} Dipsy à Mr SOURNIAC de Sansac – 4^{ème} Colt à Mr LEYBROS d'Arpajon – 5^{ème} Franzi à Mr MIRA de Corrèze – 6^{ème} Fidji à Mr CAVAGNAC de Sansac – 7^{ème} Ultra et 8^{ème} Anis à Mr MAILLAUD de Clermont-Fd – 9^{ème} Dan à Mr GIRARD – 10^{ème} Dolly à Mr RICHARD – 11^{ème} Athis à Mr BOUCHET d'Ydes – 12^{ème} Falco à Mr DUMAS de Trizac – 13^{ème} Dina à Mr DABERTRAND de Drugeac – 14^{ème} Coquin à Mr MARONNE de Vendes ...

T/ Trialers 1^{er} Cid à Mr SALLES de Marvejols (48) – 2^{ème} Explo à Mr GIRARD de Trizac – 3^{ème} Dune à Mr AUTHEMAYOU de Mauriac – 4^{ème} Eros à Mr PLAZE de St Privat (19) – 5^{ème} Babou à Mr SERVE de Neuvic (19) – 6^{ème} Blondy à Mr ESPINOUSE ...

De très nombreux lots de valeur et coupes furent largement distribués aux compétiteurs unanimement ravis d'avoir vécu deux journées d'exception avec une amicale et festive ambiance dans un cadre accueillant prêté par la municipalité, où fut servi un savoureux et copieux repas préparé par Jean-Luc le chef « Amis gourmands » de Chaussenac.

Bravo et merci à tous ... Rendez-vous en 2012 ...

La Championne du Monde est Chaussenacoise

Les championnats du Monde des chiens d'arrêt de toute la planète se sont déroulés cette année en France à Villepinte. L'édition 2011 détient un record de participants avec 37 460 chiens inscrits, venus du monde entier, toutes races confondues. L'organisation exemplaire de la Société Centrale Canine Française fit de ce gigantesque championnat une remarquable réussite.

Parmi les 37 460 sujets présentés, la jeune chienne « **Dolly des Sources Claires** » appartenant au chaussenacois Henri DESPRAT fut désignée championne du monde des épagneuls bretons, et pris place sur le podium toutes races confondues.

« Dolly des Sources Claires » est issue du célèbre crack « Lurki des Sources Claires » lui-même champion de beauté et de travail appartenant à notre réputé éleveur amateur auvergnat.

L'Amicale des Chiens d'Arrêt des Pierres du Géant, est honorée de compter parmi ses membres Henri DESPRAT l'heureux propriétaire de « Dolly ». Le titre, très envié de Champion du Monde met en valeur les qualités de sélectionneur de Mr DESPRAT, et fait briller Chaussenac, le Cantal et l'Auvergne, mais aussi la cynophilie amateur française et la nation toute entière. Bravo et merci Henri.



Dolly
Des
Sources claires



Bernard ESPINOUSE

Meilleure jeune 2009 - Championne d'Italie 2010
Championne de France et Championne du Monde 2011

ACPG Chausseuac – Brageac

Ce deuxième semestre a été marqué par notre participation aux cérémonies d'hommage de la Nation aux soldats morts pour la France au cours de la « grande guerre » de 14-18. Cérémonies devant les monuments aux morts de Brageac et de Chausseuac.



Après la lecture des messages de l'Association des Anciens Combattants et du Président de la République, Benjamin SEILLIER, Nicolas RAFFY et Clément BLANCHER ont lu un poème de

Guillaume APPOLINAIRE
(Choisi par leur institutrice de l'école d'Ally).



Le repas traditionnel, servi « Aux Amis Gourmands » a réuni une vingtaine de convives. Nous souhaitons à tous et à toutes une bonne année 2012.

Le bureau

Club Rencontre Inter Ages

Comme d'habitude mi-août la kermesse s'est déroulée avec le succès connu, vente de pain, de pâtisseries et d'enveloppes pour la tombola. Bonne participation malgré beaucoup de manifestations aux alentours. Merci à tous les bénévoles.



Le voyage d'automne a eu lieu à Flagnac dans l'Aveyron. A notre arrivée, visite d'une maison de souvenirs, à midi déjeuner sur le bateau et promenade au fil de l'eau dans une très bonne ambiance. Nous avons également visité un écomusée consacré à la vie rurale générée autour de la rivière (Lot).

Le 25 septembre :
thé dansant avec l'orchestre
« Sébastien CASTANIER »
qui anima la soirée jusqu'à la
soupe au fromage appréciée
de tous.



Le repas de fin d'année a eu lieu le 18 décembre à la salle des fêtes servi par le restaurant « Aux Amis Gourmands ».

Bonnes Fêtes de fin d'année – Bon Noël – Meilleurs Vœux pour l'année 2012.

Le bureau

Bibliothèque

Des livres, des activités, des bénévoles !

Non l'intérêt pour la lecture ne faiblit pas il suffit pour s'en rendre compte de se rendre à la foire du livre de Brive- la Gaillarde ou de Laroquebrou ! « Que de monde ! » ... Quelques achats pour la bibliothèque, des dédicaces et des rencontres littéraires enrichissantes, sont la récompense des bénévoles.

Cet automne, trois manifestations vous ont été proposées :

- Une « Lecture Musicale Dessinée » animée par P. MALASSAGNE, R. HERRY et ULYSSE. Soirée proposée par la CODECOM du Pays de Salers organisée en collaboration avec la municipalité.



- Une exposition « La Montagne » Prêtée par l'Association ASPECT 15380 le Falgoux (aspect.valmars@orange.fr) Tél. 04 71 69 52 82).

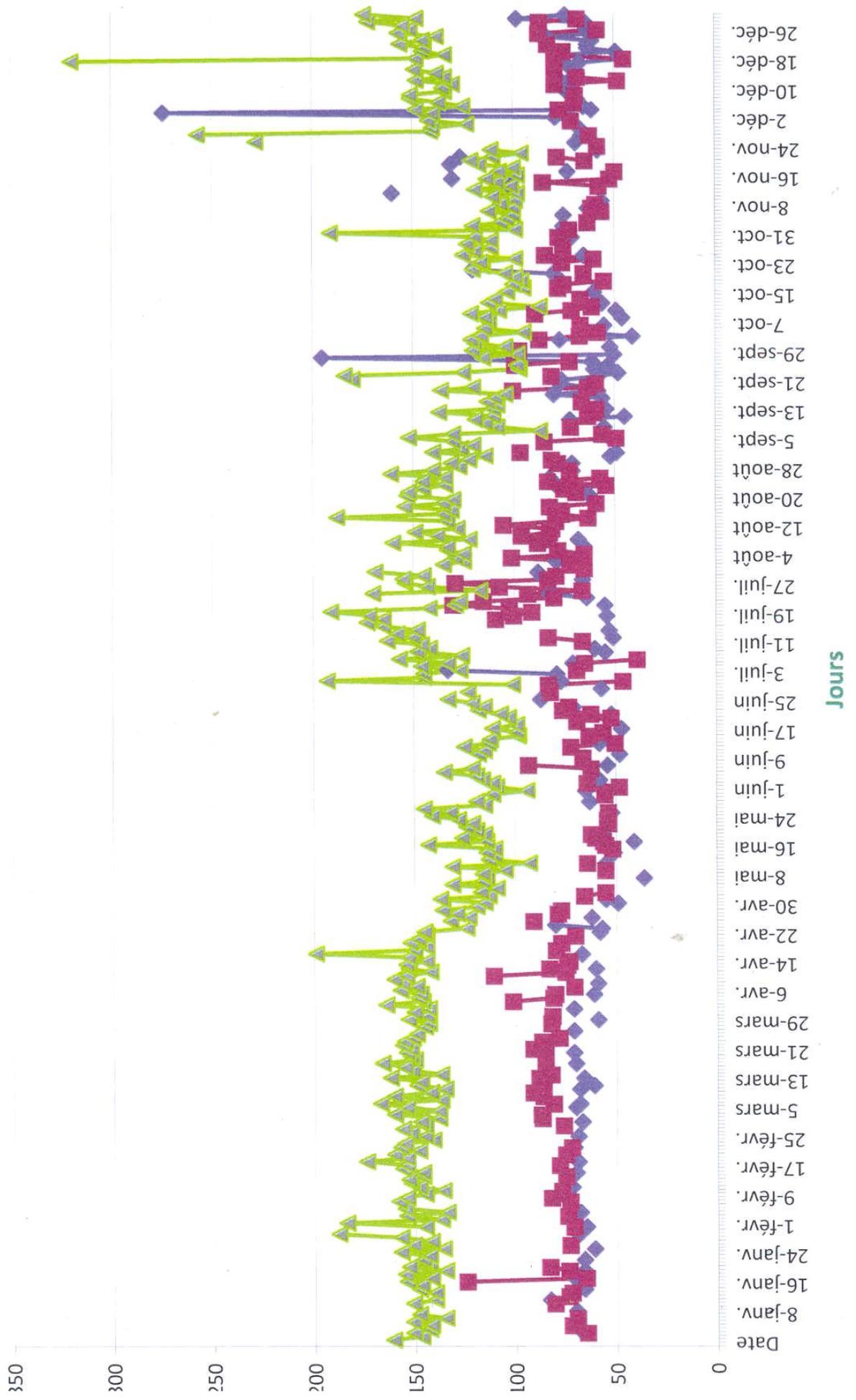


- Une séance dédicace :
- notre Zozo local, a remis ça ! -
« Cocasseries d'hier et jacasseries d'aujourd'hui »
5^{ème} roman de Joseph LAYGUES

BONNES FÊTES – MEILLEURS VŒUX à vous tous.

Les bénévoles

Consommations journalières





www.chausсенac.fr

Notre commune dispose d'un site internet ... qui se veut agréable, dynamique et synthétique, consultable par tous, chausсенacois ou curieux des quatre coins de la France, prêts à nous visiter...

Vous y trouverez des informations concernant la mairie, la vie municipale, les services ... et consultation du bulletin municipal.
Les associations disposent d'une large porte d'entrée...



*ouverture officielle
du site*

* La réussite de ce site dépendra sans nul doute :

- de sa mise à jour régulière afin de coller à l'actualité tout en l'enrichissant de renseignements et document pérennes,
- de l'importance des consultations et des échanges avec les visiteurs du site.

L'ouverture d'une galerie « photos » est la dernière nouveauté. En effet on peut découvrir près de 100 clichés, classés en « vie associative, culturelle et municipale » - flore - agriculture - architecture et patrimoine - village et alentours.

A vous de consulter de nous formuler vos avis et propositions afin de l'enrichir et de l'actualiser au mieux.

Bulletin communal semestriel d'information
Nombre de tirage : 380
Mairie 15700 CHAUSSENAC - 04.71.69.02.01
mail : mairie.chausсенac@wanadoo.fr

Comité de rédaction
Réalisation : Jacques KLEM assisté de Sylvie CAPEL
Imprimerie
Autrement Dit - 03 86 84 22 48.